

# La Cimade

L'humanité passe par l'autre

## LA CIMADE 58 : rapport d'activités 2018



Trois « mineurs non accompagnés » : sourires et espoir d'une vie meilleure

## A la Permanence

au 5bis rue Vauban à Nevers

### de la CIMADE

Par Cécile Tanguy

**Oui, l'humanité passe par l'autre qui accueille ... ou qui est accueilli...**

C'est une équipe qui accueille. Jackie inscrit les arrivants et les orientent vers les 6 bénévoles qui assurent le travail des dossiers, tandis que 2 hôtesse font le service du café, du thé et gâteaux qui réchauffent le cœur !

Avec les 20 ou 40 personnes accueillies la vie se dit dans les couleurs, les accents, le rire des retrouvailles mais aussi avec les regards et visages inquiets. Les enfants avec leur insouciance et leur joie de vivre créent des liens avec les adultes et savent parfois être l'interprète utile.

Des bénévoles viennent aussi avec leur compétence et leur grand cœur offrir leur service pour les transports à la Préfecture de Dijon, pour entendre les mal-être et accompagner pour la santé.

*De temps en temps, des personnes passent nous voir et offrir la chaleur de leur amitié... N'hésitez pas à venir nous visiter avec l'art de la cordialité, avec chants ou danses ou contes...tout ce qui permet de créer des liens et rendre la vie plus douce !*

Les moments de fête sont toujours les bienvenus, partage de joies de peines, de nourritures aux saveurs différentes, de musiques qui nous transportent ailleurs... être bien ensemble où chacun est reconnu différent et précieux.

Fête et bonheur partagés quand une carte de séjour est accordée.

Mais aussi la tension est grande pour beaucoup, inquiets de voir les difficultés s'accumuler, les OQTF qui font mal... Quand guette la menace d'expulsion. Ou aller demain ? Ou trouver l'espace de paix et de sérénité qui permettra une vie meilleure ? Ici, à Nevers, des liens d'amitié se sont tissés. Les enfants ont appris si vite le français, ils sont heureux d'aller à l'école et d'avoir des copains. Ces personnes ont quitté leur pays parce que menacés par la guerre, la violence ou l'extrême pauvreté. Les racines de leur culture et les nôtres ne sont pas des obstacles mais des richesses à partager. Nous croyons "Il n'y a pas

Pendant des années Jacques a marqué la Cimade de sa présence, de ses convictions, fidèle à l'accueil de la Permanence et dans tous les lieux solidaires des migrants.

Il part vers d'autres lieux qui seront heureux de sa présence, et nous, elle nous manquera. Mais ce sera toujours avec bonheur que nous nous reverrons à la croisée des chemins.

Qu'il soit remercié de son amitié et de sa présence ...ce fut le ton de son "au revoir"

# BENEVOLAT

## VENIR A LA CIMADE, c'est :

Choisir de donner de son temps pour des personnes d'autres pays, ayant d'autres langues, d'autres cultures, qui se sont exilées pour protéger leurs vies menacées, et qui espèrent assurer un avenir à leurs enfants.

Cet engagement bénévole est à choisir selon ses disponibilités, ses compétences ou ses envies.

Certains, certaines s'engageront pour la partie aides administratives, quand d'autres se sentiront plus à faire de l'accompagnement à caractère social et d'autres enfin souhaiteront contribuer, par des actions de sensibilisation et des activités culturelles, à faire évoluer les mentalités, à casser les préjugés à l'égard du migrant et faire mieux percevoir les phénomènes migratoires actuels et ceux à venir, liés aux conséquences climatiques.

**21 bénévoles ont donné plus de 5 400 heures de travail, l'équivalent de 3 temps plein de salariés, se décomposant en :**

**772 heures pour l'organisation et le déroulement du Festival MIGRANT SCENE et des actions de sensibilisation (interventions dans d'autres festivals, projections de films, auprès de lycéens) et le reste pour de l'accompagnement social, la tenue des comptes et autres tâches administratives, et la plus grande part 4430 heures pour la tenue des permanences et l'accompagnement juridique.**

.... C'est s'enrichir par la rencontre de l'autre venu d'ailleurs, sans même quitter la Nièvre.

## Devenir bénévole, c'est possible !

Après rencontre avec la responsable, avec les autres bénévoles, et grâce aux formations organisées par Cimade, localement, régionalement, voire nationalement, vous acquerez petit à petit toutes connaissances nécessaires.



**Permanences :**  
le Mercredi de 14h à 17h.  
les entrées se font sur rendez-vous soit au 5 bis rue Vauban soit au 14 rue Guynemer.



Cette année, les jeunes migrants en majorité de l'Afrique, arrivent plus nombreux, fuyant les conflits armés, les violences, la pauvreté culturelle ou économique. Ils souhaitent étudier et préparer un métier... cette chance qui ne leur a pas été offerte dans leur pays

Ils veulent réussir leur avenir et vivent cette attente de l'accueil ou du rejet dans l'inquiétude et l'insécurité. Des personnes savent leur être proches et bienveillantes, y compris au 115 !



## Au lycée R Follereau de Nevers, une classe de 1ère rencontre des jeunes migrants :



Rencontre entre 3 jeunes MIE de la classe UP2A de Mme Baillereau et les lycéens de 1ère de Mme Animacé -6 mars 2018- Lycée R. Follereau

## Le partenariat avec le C.a.c. de Pougues-Les-Eaux

Rencontre avec 2 architectes :



## Atelier "Desir d'habiter"

Que souhaitons-nous pour le bonheur, le bien-être de tous et de chacun...

dans la ville ? dans le quartier ?

Espaces Verts? Complexes Sportifs? Commerces ?

Complexes scolaires? Services divers ? Transports ?

A l'aide de gommettes de formes et couleurs différentes pour équipements, ambiances ou transports ... nous avons dessiné la ville, le quartier de nos rêves, de nos souhaits neofonds

## ACCUEILS PERMANENCES

par *Christiane Pierdet.*

### Pas un seul mercredi de fermeture en 2018.

Chaque mercredi, 12 bénévoles assurent régulièrement leur mission auprès des usagers.

### Statistiques d'accueils.

Jackie tient un listing des personnes reçues, mis à jour après chaque permanence. Il mentionne, entre autre, les situations, le suivi du dossier et les compositions familiales. J'en ai dégagé les informations suivantes (avec marge d'erreur), mais parlantes

#### Situations anciennes et nouvelles confondues :

292 dossiers d'hommes seuls ; 204 dossiers de femmes seules ; 102 dossiers de couples, soit 700 personnes adultes suivies + 520 enfants concernés par la situation de leurs parents. J'ai dénombré 158 nouveaux dossiers instruits en 2018.

#### Un repérage de Jackie donne les indications suivantes sur l'état de dossiers de demandeurs d'asile :

Pour 89 démarches de D.A. : 29 sont à l'OFPRA, 16 en cours à la CNDA, 8 en première visite au PADA-GUDA, 20 en procédure Dublin, 2 en réexamen, 6 reconnus réfugiés et 1 protection subsidiaire. 7 D.A. sans précision de la situation administrative.

#### Les types de procédures repérés – par ordre décroissant :

OQTF, 50 ; MNA, 45 ; OFPRA, 32 ; DUBLIN, 26 ; DEBOUTES, 26 ; REFUGIES, 23 ; CNDA, 14 ; REFULARISES, 13. On traite aussi de : étudiants, européens, jeunes majeurs, réexamens Ofpra, rapprochement familial, applications du CESEDA, conseils.

Un étranger qui arrive, pour un parcours d'asile, sera répertorié, au cours du suivi de son dossier :

PADA – GUDA – DUBLIN – OFPRA – CNDA – DEBOUTE ou REFUGIE ou PROTECTION SUBSIDIAIRE - OQTF – RECOURS – REGULARISATION PREF.

Les régularisations reprendront les cas prévus par les articles du CESEDA. Un grand nombre de cas : membres de famille (de français, d'étrangers), personnes malades et leurs proches, motifs exceptionnels et humanitaires, cas liés aux activités (études, professionnelles salariées ou indépendants) et quelques autres cas.

### Parlons nationalités... recensées en 2018 dans la Nièvre.... 48 différentes.

Parmi elles, les plus importantes et par ordre décroissant :

Guinée, R.D. Congo, Albanie, Arménie, Mali, Angola, Côte d'Ivoire, Maroc, Géorgie, Tunisie, Algérie, Congo Brazza., Cameroun, Kosovo, Nigeria, Soudan, Russie, Afghanistan, Burkina, Centrafrique, Egypte, Tchéchénie, Togo, Madagascar.

+ 6 pays à 2 personnes et 18 à une.



## LES DEMANDEURS D'ASILE

par Sylvie Roche

Le nombre des demandes d'asile a augmenté de 20% en France en 2018. **Qu'en est-il à Nevers ?**

### Davantage de procédures Dublin

Quelle déception pour les personnes qui arrivent à la CIMADE pour qu'on les aide à faire leur demande d'asile, lorsqu'elles apprennent qu'elles sont en « procédure Dublin ». C'est un long cheminement pour comprendre et accepter de quitter la France, ce pays qui a souvent été choisi parce qu'on en parle langue et qu'on en connaît un peu la culture, parfois aussi parce qu'on y a un membre de sa famille ou d'autres liens affectifs. Retourner en Espagne ou en Italie, premier pays traversé, n'a alors aucun sens.

**Les personnes placées sous procédure Dublin ont été plus nombreuses à Nevers cette année, d'où peut venir ce changement ?**

- Les flux migratoires évoluent et le nombre de personnes qui arrivent par voie de terre augmente. Nous avons reçu beaucoup de personnes issues du continent africain et arrivant par l'Italie et surtout l'Espagne.
- Quel rôle les passeurs jouent-ils dans ces changements ?
- Quel est l'impact des moyens de transport : on sait que certains bus ont leur terminus gare de Bercy. Des personnes nous disent être montées dans le 1<sup>er</sup> train qui s'est présenté...

Le règlement « Dublin »

La responsabilité de la demande d'asile d'un migrant est attribuée au pays de l'Union européenne qui a été le premier à l'accueillir ou qui lui a attribué un visa.



### Le Pôle Régional Dublin

Depuis le 1er septembre 2018, la Préfecture de Besançon devient « spécialisée » pour le traitement des « dublinés » pour toute la région Bourgogne-Franche-Comté.

Un mois après avoir obtenu leur attestation de demandeurs d'asile, les Dublinés doivent s'y rendre. Ils sont alors domiciliés obligatoirement à Besançon, même si on ne leur propose aucun hébergement là-bas

### Le marathon du demandeur d'asile devant se rendre à Besançon :

Il faut imaginer le premier voyage à Besançon d'un DA seul ou en famille :

Départ de Nevers à 6h30 (sans billet puisqu'à ce moment là ils n'ont aucune ressource), 3h30 de trajet avec la peur du contrôle. Changement de train à Dijon, pas toujours facile quand on ne parle ni ne lit le français.

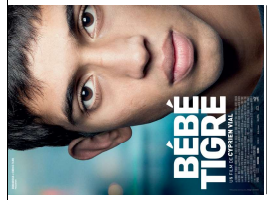
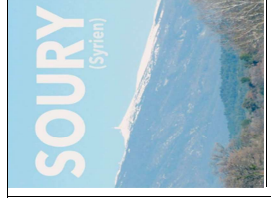
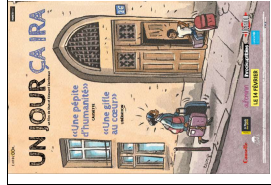
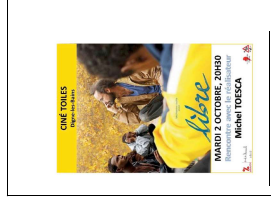
Arrivée à Besançon à 10h05. Trouver comment se rendre à la PADA (passage obligé avant de se rendre au PRD - Pôle Régional Dublin-) où le Rv a été fixé au plus tard à 10h30, ce qui est matériellement impossible !

### Comme des pions qu'on déplace sans état d'âme :

Le migrant qui a des attaches à Nevers, ( ex. de Mme K, enceinte dont le compagnon réside à Nevers ) devra partir dans la région de Besançon ou ... être considérée « en fuite », ou encore renoncer à sa demande d'asile !

Et maintenant que le « dubliné » est domicilié à Besançon, mais continue à vivre à Nevers faute d'hébergement, il devra faire 250 kms (500 A-R) pour retirer son courrier !

## Le cinéma à l'affiche de Migrant'scène 2018



Propositions cinématographiques variées tant du point de vue de la forme, des thèmes et des lieux : documentaires ou fictions, présence ou non du réalisateur pour le débat.

La vie dans les Centres d'hébergement d'urgence, l'engagement d'un agriculteur qui décide d'enfreindre la loi pour accueillir des migrants ( Cédric Herrou), le choix difficile d'un adolescent indien pris entre son insertion et le respect des demandes de sa famille, les abus des autorités à la frontière espagnole, l'acceptation de l'autre, ...

## La sensibilisation scolaire

**La sensibilisation scolaire est un volet important qui mérite d'être développé.**

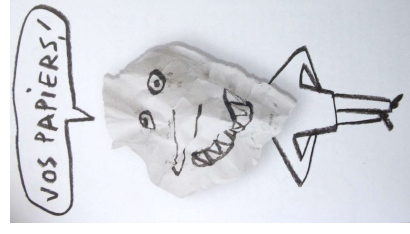
Elle peut prendre différentes formes : un bénévole qui vient exposer le rôle de la CIMADE ou la situation des migrants dans la Nièvre, ou encore répondre aux questions préparées par les élèves ou cela peut se passer aussi sous forme d'une rencontre entre des migrants et des élèves

### Exemple d'une intervention à l'école Primaire :

Le 4 décembre 2018, une bénévole de la CIMADE intervient dans une classe de CE2-CM1 .

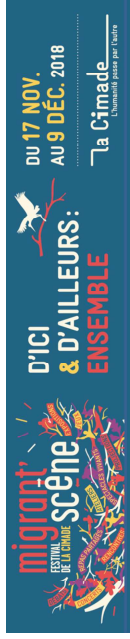
Plusieurs classes de cette école ont comme projet de découvrir des associations qui s'occupent d'enfants. Chaque classe rencontre un représentant d'une association et doit en faire un compte rendu pour les autres classes et pour les parents.

Les élèves de CE2-CM1 ont préparé avec leurs enseignantes de nombreuses questions concernant la situation des enfants de migrants. Ils s'inquiètent pour eux et veulent savoir pourquoi ils quittent leur pays, comment ils voyagent, s'ils sont logés et ont à manger. Ils prennent conscience ainsi de la condition précaire des migrants , et de la difficulté qu'ont les parents pour obtenir « des papiers » et pouvoir rester en France.



## LA SENSIBILISATION par Roselyne Chamoux, Aude martin ; Sybille Roche, Cécile Tanguy

### Migrant'scène :

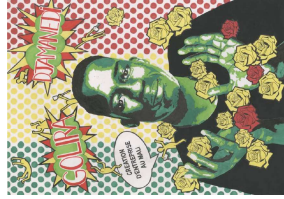


Films, chants, lectures, exposition, débats, manifestations et moments conviviaux, Migrants scène 2018 s'est déployé sur 3 semaines, à la fois à Nevers et dans plusieurs villes de la Nièvre ( Varzy, Clamecy, Luzy )

### Quelques exemples des événements 2018

#### Exposition « Réveurs d'avenir », en

partenariat avec le lycée P. Bérégovoy et A. Colas. Les jeunes migrants de la classe UP2A de L. Ballereau ont fait part de leurs rêves d'avenir aux lycéens de la classe arts appliqués de J-L. Diény qui les ont mis en images.



#### Repas partagé

avec la participation des chorales Migrant Choeur et Voix du Monde



#### Réunir ou Séparer...

#### Accueillir ou Enfermer... Acteur ou Spectateur...

#### Cercle du silence du 17 novembre

Des élèves de 1ères avec leur Professeur de danse, ayant entendu le témoignage d'Ibrahim, Mineur Isolé Etranger, se sont interrogées et ont proposé le fruit de leur réflexion qui s'est dit dans le silence et "la parole des corps" ... après une déambulation avec les expressions interpellantes peintes sur des banderoles, elles nous ont entraînés dans une chorégraphie participative.. Chacun, avec sa couverture de survie l'a fait trembler de l'angoisse du migrant, tracé un chemin parcouru en se serrant les mains, et explosé de bonheur dans des embrassades et une danse festive !



## Les « dublinés » transférés dans le pays responsable de leur DA et ... revenus en France



Les personnes placées sous Dublin ont souvent du mal à croire qu'un jour elles seront réellement transférées dans le pays responsable de leur DA. Et pourtant arrive le jour où elles sont convoquées à la Préfecture, puis assignées à résidence au Commissariat de Police, souvent deux fois par semaine. C'est une situation terrible que de devoir s'y rendre, sans savoir si on va en ressortir. Pour la plupart d'entre eux, le transfert a lieu, brutalement, sans qu'il leur soit même possible de prévenir leurs proches, ni de récupérer leurs affaires personnelles.

Certains demandeurs d'asile refusent de faire leurs démarches dans le pays qu'ils n'ont pas choisi. Ils reviennent alors en France et tente une nouvelle demande à la Préfecture de Côte d'Or. Ils sont alors replacés en procédure Dublin, mais cette fois, ilPar ailleurs, ne bénéficient plus des conditions matérielles d'accueil, n'ont donc aucun hébergement et aucun revenu.

Par ailleurs, les bénévoles de la CIMADE de Nevers continuent à recevoir et accompagner les demandeurs autorisés à faire leur dossier en France. Les procédures sont longues. La convocation à l'OFPPRA puis le plus souvent à la CNDA se fait attendre de nombreux mois. C'est encore plus difficile pour ceux qui n'ont pas obtenu de logement en CADA ou SHUDA auquel ils ont pourtant droit. Ils vivent alors parfois pendant plus d'1 an au 115.

### Les demandeurs d'asile sont menés à rude épreuve et, en fait, peu d'entre parviendront au statut de réfugié.

*Danloba, d'abord en procédure Dublin, transférée en Espagne, revenue en France, remise en procédure Dublin, puis en procédure normale. Arrivée en France en juin 2017. Dans l'attente de sa convocation à l'OFPPRA, elle n'a ni hébergement, ni ressources.*



## Les MNA (mineurs non accompagnés) par Sylvie Roche et Cécile Tangay

Leur situation a beaucoup évolué au cours de l'année 2018

### Refusés par l'Aide Sociale à l'Enfance



« *Votre récit de vie et de voyage comporte des incohérences, votre maturité et votre morphologie ne peuvent en aucun cas établir votre minorité* »

C'est avec cette phrase lapidaire, la même pour tous, que les jeunes reçoivent leur refus de prise en charge

L'évaluation de leur minorité par le Conseil Départemental est de plus en plus rapide : d'un semaine en famille d'accueil, avec un entretien d'1 à 2 h début 2018, on est passé après l'été, à un simple entretien, de moins d'1 h !

Lorsqu'ils arrivent à la CIMADE, nous les aidons alors à solliciter le Juge des Enfants du TGI, aidés par un avocat.

### Depuis l'été 2018, le nombre des jeunes a fortement augmenté

Ils arrivent principalement de l'Ouest de l'Afrique, en particulier du Mali, de Guinée et de Côte d'Ivoire.

Les raisons de leur départ sont souvent très semblables : décès d'un proche, mésentente familiale, absence de scolarisation, grande pauvreté, ...

Leur parcours est audacieux, long et difficile. Il se fait presque toujours par voie de terre. Ils arrivent en France par l'Espagne, parfois par l'Italie.

### Des conséquences désastreuses sur l'accueil

- Les évaluations sont expéditives
- Les familles d'accueil sautent
- Les délais s'allongent : au début de l'année 2018, le jeune pouvait voir sa minorité reconnue en 2 mois et était aussitôt pris en charge par l'ASE. Fin 2018, il faut attendre au moins 4 mois et les refus sont plus fréquents.
- Les bénévoles de la CIMADE n'arrivent plus à traiter aussi rapidement qu'avant autant de dossiers.

### Des jeunes à la rue

Ces jeunes arrivent épuisés et parfois traumatisés par leur voyage. Ils n'ont aucune ressource. Seul le 115 peut les accueillir, et leur offrir un toit, un peu de chaleur et de nourriture durant la trêve hivernale. Mais après le 31 mars, ils seront à la rue, totalement livrés à eux-mêmes.

## Les jeunes placés en famille d'accueil, l'approche de la majorité :



Lorsque les jeunes sont pris en charge par l'ASE, ils peuvent commencer la scolarité que tous souhaitent... Suivant l'âge, ils intègrent le collège ou ils suivent une mise à niveau dans une structure adaptée au Lycée Professionnel Pierre Bérégovoy. S'ils sont déterminés pour une profession, ils entrent dans un contrat d'apprentissage en alternance avec les cours du CFA.

Souvent, ils reviennent à la Cimade nous montrer leurs bulletins scolaires, nous dire leur bonheur d'apprendre, leurs rêves d'avenir. Ils savent aussi encourager et donner des conseils à ceux qui arrivent, fatigués et blessés des ruptures vécues, de la dureté du quotidien, de la peur et incertitude de l'avenir.

A l'approche de la majorité, de leurs 18 ans, s'ils n'ont pas un contrat « jeune majeur » ou une « carte étudiant », ils deviennent des « sans papiers ». Une vigilance est nécessaire pour ne pas rater ce passage s'ils désirent poursuivre une vie en France. C'est alors que la Cimade peut à nouveau accompagner pour la régularisation de leur statut.

## La réunification familiale par Brigitte Carlier

En 2018, 11 personnes bénéficiant de la protection OFPRA sont accompagnées dans leurs démarches pour faire venir leur famille. Deux ont bénéficié d'un accord favorable : 1 une par l'ambassade (exceptionnel !), l'autre par décision du tribunal administratif de Nantes 18 mois après avoir commencé les démarches. 3 sont toujours en recours au tribunal. 2 sont en attente de la réponse de l'ambassade, 4 n'ont pas recontacté la Cimade (du fait, semble-t-il, des difficultés à financer et obtenir tous les documents d'état civil ou à obtenir le rdv à l'ambassade).

La démarche est longue, laborieuse et coûteuse humainement et financièrement. Les personnes, déjà durement éprouvées dans leur vie, se heurtent à la suspicion de l'état français. Celui-ci demande, malgré l'enregistrement, dès l'arrivée en France dans tous les formulaires, des membres de la famille restée au pays, les preuves de l'aide financière apportée (alors que les réfugiés touchent juste le RSA et doivent déjà payer pour tous les documents d'état civil), les preuves des liens affectifs avant et après leur fuite (alors que les communications se font difficilement, souvent par des cartes prépayées ou internet dont il est difficile d'avoir trace).

- Vos déclarations conduisent à conclure à une tentative frauduleuse pour obtenir un visa au titre de la réunification familiale



Quand une famille est enfin réunie, ce n'est pas la fin des difficultés : l'accès à l'assurance santé, aux prestations familiales, à un logement adapté prend plusieurs mois.

Mais la joie d'être enfin réunis, leur fait accepter de vivre à 7 dans un petit F3 de 40m<sup>2</sup>

2018 : arrivée à l'aéroport des 6 enfants d'E. : 4 ans de séparation dont 18 mois de démarches pour obtenir la réunification